

PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with 2 columns: Duration (Un an, Six mois, Trois mois) and Price (1 50, 1 00, 0 50). Includes a note about advance payment.

TARIF DES ANNONCES

Table with 2 columns: Type of advertisement (Entière insertion, Autres insertions) and Price (1 50, 1 00, 0 50). Includes a note about advance payment.

L'ÉLECTEUR JOURNAL DU MATIN

BEL LEAU, Administrateurs

BUREAUX: 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Quebec.

ERNEST PACAUD, Rédacteur-en-chef

QUEBEC, 14 SEPTEMBRE 1887 L'exposition de Québec

Tout le monde admet que l'exposition qui vient de se terminer à Québec a été un immense succès, et quant au nombre des visiteurs, et quant à la valeur de l'exposition elle-même.

C'est là un résultat magnifique. Montréal, qui se trouve dans une région beaucoup plus peuplée que celle de Québec,

Quant à l'exposition elle-même, c'est une des plus intéressantes qu'on ait encore vues dans la Puissance.

Toutes les classes des races chevaline, bovine, ovine et porcine étaient dignement représentées, et quelques-unes l'étaient par des individus comme on en a rarement vu à aucune exposition.

Les arts et l'industrie étaient aussi admirablement représentés. A aucune exposition antérieure en ce pays, on n'a pu admirer une galerie artistique comme celle qui garnissait une partie du Palais de l'Industrie.

Ce qui a donné un attrait particulier à l'exposition, c'est l'étable modèle, avec ses silos et sa collection d'animaux de race canadienne, et la buanderie où fonctionnaient les centrifuges danois et suédois.

talage du Lac St Jean. Un flot continu de visiteurs ne cessait de s'y porter; la circulation y était si difficile que la seconde journée, les directeurs de l'exposition ont été obligés, pour la faciliter, de mettre des barrières pour forcer les visiteurs à entrer par un côté et sortir par l'autre.

Ce qui frappait autant que la beauté des produits, c'était leur variété. Toutes les espèces de cultures étaient représentées. Il y avait même de superbes échantillons de lin et de tabac et si, l'exposition s'était faite quelques semaines plus tard, il paraît que nous aurions vu de beaux échantillons de produits de verger.

Mais une chose qui a plus étonné encore que l'exposition des produits du sol, c'est celle des produits de l'industrie domestique. Disons-le franchement; la plupart se figuraient ce nouveau pays comme habitée par une population arriérée, vivant misérablement, arrachant péniblement au sol, par des moyens primitifs, de quoi se procurer une subsistance précaire.

Les exposants eux-mêmes attiraient presque autant l'attention que les objets exposés par eux. On s'était attendu à voir de pauvres colons, mal vêtus, hâves, maigres, affaiblis par les privations; et l'on voyait des hommes bien mis, à la figure intelligente, dont les traits et la taille dénotaient la santé et la force.

Cette exposition du Lac St Jean a été, pour le nombre public qui est venu à Québec la semaine dernière, une véritable révélation d'un pays presque inconnu jusqu'ici, une éclatante manifestation de sa richesse, du travail et de l'industrie de ses habitants. Nous ne voulons pas déprécier le Nord-Ouest, mais nous espérons qu'après ce que nous venons de

voir, on cessera d'essayer d'y envoyer nos compatriotes, et qu'on les dirigera vers ce magnifique royaume du Saguenay capable de recevoir et de faire vivre à l'aise un million d'habitants.

Il serait injuste de terminer cet article sans rendre justice à qui elle est due. C'est à l'hon. M. Mercier que nous devons cette exposition qui, nous en avons l'espoir, va être pour la région de Québec le commencement d'une ère nouvelle. C'est à lui aussi que nous devons l'avantage d'avoir pu apprécier ce magnifique pays du Lac St Jean, avec lequel le chemin de fer qui s'achève va nous mettre en communication directe.

N'oublions pas, non plus, le clergé patriote qui a, pendant tant d'années, soutenu le courage défilant du colon luttant contre tant d'obstacles. Plusieurs de ses membres sont venus à l'exposition; ce n'était que justice; ayant été à la peine, ils devaient être à l'honneur.

Un des résultats de l'exposition qui vient de se terminer, c'est de nous assurer pour l'avenir l'exposition provinciale à notre tour.

Un autre résultat, c'est de montrer que notre ville et de notre district ne sont pas aussi arriérés que nos émules se plaisent à le dire, et que nous le disons trop nous-mêmes. Nos animaux et nos produits agricoles ont facilement tenu tête à ceux du reste de la province, et les plus beaux produits industriels exposés avaient été fabriqués dans notre ville. A aucune exposition provinciale on n'a vu d'étalages de fourrures comme ceux que nous ont montrés MM. Laliberté et Renfrew, des meubles plus élégants et mieux finis que ceux des MM. Vallières et Rickaby, des chaussures plus artistiques — le mot n'est pas exagéré — que celles que montrait M. Gilbert, de plus beaux gants que ceux manufacturés par M. Bellerive et que beaucoup de gens croyaient importés de Paris.

Mais un résultat plus important que ceux-là encore, sera de nous donner confiance en nous-mêmes. Le défaut de cette confiance est notre plus grande cause de faiblesse dans le monde du commerce et de l'industrie. Nous avons ici un certain nombre de personnes — et malheureusement plusieurs occupent de hautes positions — qui ne sont bonnes qu'à se lamenter, qu'on nous pardonne le mot, à brailler. On les voit se promener dans la rue St Pierre en se lamentant sur la prétendue décadence de Québec. Elles nous rappellent cet individu qui pendant le siège de Jérusalem par Titus faisait tous les jours le tour des remparts pour annoncer le malheur futur de la ville. On serait presque porté à souhaiter que le même sort leur arrivât, et qu'un projectile ennemi vint nous en débarrasser, car ils ne sont bons qu'à décourager tous ceux qui veulent entreprendre quelque chose.

Lorsqu'il a été question de l'exposition, ils se sont hâtés de dire qu'elle ne réussissait pas. Pendant que les membres du comté permanent, M. Joly en tête, travaillaient jour et nuit et se morfondaient pour faire réussir l'exposition, on voyait ces imbéciles prophètes de malheur dire à tous les coins de rues, en levant les épaules et faisant les entendus: "Croiriez-vous que MM. Joly et Langelier sont assez fous pour s'imaginer qu'ils vont réussir à faire une bonne exposition? ils ne savent donc pas encore que rien ne peut réussir à Québec."

Eh bien, sans eux, malgré eux, l'exposition a réussi au-delà de tout ce que nous pouvions espérer; elle ne pouvait mieux réussir. Cela prouve qu'ici comme ailleurs, on peut faire quelque chose avec le travail et la confiance dans le succès. Cela encourage d'autres à entreprendre encore laissant brailler dans leur impuissance ces gens qui ont tant contribué à empêcher la prospérité à Québec.

Le "Canadien" et le R. P. Paradis

La Justice d'hier reproche à bon droit au Canadien ses injures et ses diatribes à l'adresse du Rév. Père Paradis. Il est profondément regrettable de voir un journaliste qui se dit catholique descendre à d'aussi triviales personnalités à l'égard d'un prêtre pour se tirer de l'abîme où l'on précipite ses affirmations mensongères.

Mais puisqu'il faut appeler les choses par leur nom et régler finalement le compte ouvert, nous allons dire franchement au public ce qu'il doit penser des articles du Canadien et de l'Événement sur ce sujet. Il a été mis devant le public un projet de déclaration de M. E. Taché qui se lit comme suit:

"Je déclare solennellement que ni l'ancien gouvernement ni aucun de ses membres ne m'a autorisé à offrir quinze mille piastres ou aucune autre somme au Père Paradis pour l'engager à renoncer à ses prétendus droits ou à ceux des colons du township d'Egan.

Ce projet de déclaration solennelle tel que combiné n'est rien autre chose qu'un projet de parjure.

Comment! on veut faire dire à M. Taché "qu'il n'a jamais offert un sou au Père Paradis pour le faire renoncer à ses droits."

Mais que dit donc M. Taché quand il parle sous sa signature:

"J'ai ajouté..... afin que..... dans de pareilles circonstances, le gouvernement pourrait l'indemniser des frais encourus jusqu'à cette date, dans son procès avec les messieurs Gilmore".....

Après une conférence de deux heures, au cours de laquelle ces messieurs firent valoir leurs prétentions réciproques, je demandai au R. Père Paradis s'il ne voulait pas abandonner les lots qu'il avait achetés, ajoutant que, dans ce cas, il serait possible de lui en donner d'autres susceptibles de culture, aussi avantageusement situés et qui feraient beaucoup mieux l'affaire de ses colons que ceux choisis par lui."

Comment pourrait-on concilier une déclaration assermentée que M. Taché n'a jamais offert un sou, avec la lettre qui dit que non seulement on a offert des lots de plus grande valeur, mais encore le paiement de tous les frais?

Disons tout ce qui en est: on a voulu surprendre la bonne foi de M. Taché, lui arracher une déclaration fautive en extrayant de ce qu'il disait ce qui seul pouvait être nuisible à la réputation du prêtre qu'on voulait assaillir.

Et M. Taché ne s'est pas gêné de déclarer lui-même à un ministre que ceux qui l'avaient approché n'avaient choisis dans ce qu'il avait dit que ce qui leur convenait et qu'ils avaient délibérément omis le reste pour donner une couleur fautive à sa déclaration. Des moyens comme ceux-là félicitent à jamais ceux qui les emploient.

La perte de l'article du Canadien va plus loin encore.

Il insinue que M. Taché a écrit une lettre fautive, grâce à une pression quelconque. Voilà comment on traite l'homme auquel on voulait surprendre une fautive déclaration assermentée et voilà comment on traite les autres quand on est soi-même capable d'en agir ainsi.

Pour s'en convaincre, lisons: "M. Taché, à la lecture de la calomnie du Père Paradis, sentit son orgueil, le sens de sa dignité, se révolter et il rédigea une déclaration assermentée, aux fins de contredire sans retard et dans les termes les plus énergiques M. Paradis.

Mais M. Taché est officier public et..."

Et encore: "M. Taché, qui n'a pu parler vendredi, parle ce matin dans l'Électeur. Il n'a pas été libre de défendre son honneur et celui de ses anciens chefs, attaqués injustement et méchamment. Il a eu la permission d'adresser la parole à M. Duhamel."

En présence de ces perfides insinuations, nous sommes autorisés à déclarer que l'hon. M. Duhamel n'a exercé aucune pression, qu'il n'a pas même manifesté un désir.

C'est M. Taché lui-même qui, en face de l'article du Canadien, a offert à M. Duhamel de lui écrire une lettre pour tout expliquer. L'hon. solliciteur général ayant accepté cette offre, M. Taché écrivit sa lettre seul, dans son propre bureau, sans l'intervention de qui que ce

soit en se basant sur des notes qu'il avait gardées au sujet de toute cette difficulté.

Voilà la vérité vraie et toute l'audace du confrère ne peut pas la détruire. M. Taché a de plus pris la peine d'aller trouver le solliciteur-général pour lui dire que, malgré les insinuations du Canadien, il n'avait qu'à se louer de la courtoisie et de l'extrême délicatesse que le solliciteur général avait mises dans ses rapports avec lui au sujet de cette affaire.

Et c'est après tout cela qu'on a l'audace d'écrire que M. Taché n'a pas été libre de défendre son honneur, qu'il a dû céder à la pression officielle!

Maintenant le Canadien peut denoncer le Père Paradis à tous les primats, supérieurs et évêques du monde, au Père Paradis lui-même, il ne changera pas ce qui est vrai et ce qui restera.

Et ce qui est vrai, d'une vérité écrasante, ce qui restera, c'est ceci:

1o Que le mensonge et l'effronterie n'ont pu atteindre le Père Paradis.

2o Que ce dernier sort victorieux de cette affaire et qu'il a terrassé ceux qui ont voulu souiller sa robe immaculée de prêtré catholique, de missionnaire et d'oblat.

3o Que les voltairiens qui veulent traîner dans la boue l'honneur, le nom, la sainteté de l'homme de Dieu sont des mécréants sans pudeur, bien dignes de leur patron.

Nous ne pouvons laisser passer sans cette énergique protestation la malhonnêteté déployée en cette affaire pour tâcher de gagner une élection en passant sur le corps d'un missionnaire.

Les incendies et les inondations de Montréal

Si nous voulions nous montrer aussi cruels que les journaux de Montréal, nous en aurions une belle occasion. A trois reprises, en 1866, en 1876 et en 1881, Québec a éprouvé des incendies désastreux. Cela nous a fait une réputation que la presse, à Montréal surtout, s'est plu à entretenir avec une cruauté inconcevable. Elle n'a jamais perdu une occasion de nous rappeler ces malheurs.

Chaque fois, depuis que nous avons eu un incendie, nous avons vu tous les journaux de cette ville en parler sur le ton de la railleterie. Les journaux anglais annonçaient l'incendie avec un grand luxe d'adjectifs et de typographie: Another Quebec blaze, Great conflagration in Quebec. La presse française renchérisait sur ces exagérations. Un jour la Merveille, parlant d'un incendie peu important que nous venions d'avoir, disait: Québec vient d'avoir son incendie annuel; mais il s'est négligé cette fois-ci, car il a retardé à se le donner, et il ne s'en est pas procuré un de première classe.

Voilà de quelle manière nous traitaient et nous traitent encore les journaux de Montréal. Or que voyons-nous depuis quelques années? Le ciel nous a épargné ces grandes calamités qui sont venues quelquefois jeter la terreur, la ruine et le désespoir dans notre ville. Les nombreux incendies qui ont éclaté chez nous ont été arrêtés avant qu'ils n'aient pris de grandes proportions.

Or pendant le même temps, Montréal a subi plusieurs inondations désastreuses. Non seulement il a eu son inondation annuelle, mais il en a eu quelquefois deux dans la même année. Et quant aux incendies qu'il a subis, on ne les compte plus, et les pertes qui en sont résultées se chiffrent par millions. Depuis deux ans seulement, il s'est perdu plus d'argent de cette manière à Montréal, qu'on n'en a vu perdre à Québec depuis 1845. Seulement, à Québec, presque toujours les pertes retombaient sur les malheureuses victimes qui n'étaient pas assurées, pendant qu'à Montréal ce sont les compagnies d'assurance qui en font presque tous les frais.

Nous pourrions donc, si nous voulions imiter la presse de Montréal, nous livrer au persiflage contre cette ville, et à chaque nouvel incendie nous écrire: "Montréal vient d'avoir son incendie mensuel, ou même hebdomadaire, et il a bien fait les choses: un demi-million de pertes en font preuve."

Mais nous nous garderons bien de ce persiflage aussi cruel que de mauvais goût. Ayant nous-mêmes éprouvé le malheur de l'incendie, nous comprenons trop bien que ce n'est pas un sujet sur lequel il soit bon de plaisanter. Nous savons toutes les inquiétudes, les peines et les larmes qu'il provoque, et nous ne sommes pas plus disposés à nous en moquer quand le désastre a lieu à Montréal que lorsqu'il a lieu à Québec. Nous avons vu, depuis quelques années, d'une immunité presque complète de grandes conflagrations, mais ce qui nous est arrivé dans le passé peut avoir lieu dans l'ave-

nir malgré toutes les précautions que nous avons prises. Aussi, bien loin d'en rire, nous sympathisons avec tous les incendiés, qu'ils soient de Montréal, de Toronto ou de Québec.

Mais ce qui arrive à Montréal depuis quelques années donnera, nous l'espérons, une leçon de charité chrétienne à ces journaux et leur ôtera l'idée que les plaisanteries sur les calamités qui viennent affliger notre ville sont de bonnes plaisanteries.

Depart des frégates anglaises

Le vaisseau-amiral le Belierophon et le Canada quittent aujourd'hui la rade de Québec pour reprendre la mer.

Nous voyons avec regret partir ces magnifiques vaisseaux, qui avec les frégates françaises ont été pendant les beaux jours de l'été l'ornement du port de Québec.

On se rappelle que l'an dernier, les bizarreries un peu cassantes de l'amiral Clanwilliams, qui dans le temps commandait l'escadre atlantique anglaise, avaient laissé une impression fâcheuse. L'affabilité et les manières de grand seigneur de son successeur Lord Lyons ont fait oublier tout cela. Le séjour du royal Belierophon à Québec a été, cette année, grâce à l'amabilité et à la courtoisie de l'amiral et de son brillant état-major; l'occasion de toute une série de fêtes sociales, de réceptions et de dîners, toutes choses éminemment propres à entretenir la bonne amitié.

La rencontre des escadres anglaise et française dans les eaux de Québec a été particulièrement cordiale. On peut dire que notre vieille cité a été un terrain neutre sur lequel les officiers de deux des plus grandes nations du monde ont fait assaut de belles manières et de courtoisie. Québec a été le gagnant dans cette joute pacifique. Nous en remercions cordialement les braves marins qui nous quittent aujourd'hui, en leur disant non pas adieu, mais au revoir.

Une nouvelle compagnie de téléphone

Les journaux de Montréal annoncent la création d'une nouvelle compagnie de téléphone, qui est sur le point de commencer ses opérations. La nouvelle institution a pour but de briser le monopole existant; elle annonce un tarif de 50 p. c. inférieur à celui de la compagnie actuelle, et la liste de ses fondateurs est en elle-même une garantie de stabilité. Nous y voyons en effet les noms de M. Jacques Grenier, échevin de Montréal, L. J. Forget, Van Horne, Jesse Joseph, Duncan McIntyre, Hector Mackenzie, John Cassin, autant de vedettes rassurantes pour le public.

Nous saluons avec plaisir l'apparition de la nouvelle société, et croyons pouvoir lui promettre un bon accueil de la part du public, fatigué de voir la compagnie actuelle se moquer de lui. Nous avons eu beau rappeler à celle-ci que son téléphone est devenu inutile durant la nuit depuis que les rues de Québec sont éclairées à l'électricité. La compagnie fait la sourde oreille, se moque de représentations aussi justes et aussi bien fondées.

Tous les citoyens devraient assurer la prospérité de la nouvelle compagnie en s'abonnant à la Pédérage, tel est son nom. Quant à la compagnie existante, si elle persiste à ne pas améliorer, ses lignes, les abonnés seront en droit de la poursuivre en remboursement de ce qu'ils lui ont payé d'avance.

ACTUALITES

L'hon. M. Chapeau s'embarquera le 6 octobre pour revenir au Canada.

M. L. O. David, député de Montréal Est, vient de former une société légitime avec MM. Philippe Demers et Honoré Gervais, sous le nom de David, Demers et Gervais.

C'est un excellent choix, MM. Demers et Gervais sont deux des élèves les plus brillants qui soient passés à l'Université Laval. Ce sont des jeunes gens de talent et d'avenir.

Nous apprenons avec plaisir la nomination de notre jeune ami M. Larochelle, étudiant en droit, comme secrétaire de l'hon. M. Laurier, chef de l'opposition aux communes. Nos félicitations.

L'hon. M. Mercier va clore ce soir la campagne électorale dans le comté d'Orléans par un discours qu'il prononcera devant une grande assemblée des électeurs de la ville de Hull.

M. Charles Champagne, commissaire nommé pour faire une enquête sur l'emploi des fonds de colonisation dans le comté d'Orléans, en a découvert de belles dans le district de la Lièvre et dans les environs de Buckingham.



Nouvelles Générales

**CRUAUTÉ ENVERS LES FORÇATS**  
L'enquête dans le cas des gardiens du pénitencier de la ville d'Atlanta, Ge., a commencé hier devant le gouverneur. Deux forçats noirs ont été déclarés qu'ils avaient été battus si cruellement que le sang leur coulait le long des joues.  
La cour a pu se convaincre que leurs corps portaient encore la trace des coups qu'ils avaient reçus. Le médecin du pénitencier témoigne de la véacité des rapports faits au gouverneur pendant les quatre dernières années.  
Il a certifié que les détenus étaient en lutte à tous les mauvais traitements et a déclaré que les gardiens n'avaient cessé de faire leur possible pour mettre à néant les efforts qu'il a tenté pour améliorer le sort des prisonniers. L'investigation sera continuée.

**LES FORMULES DE SALUT**  
Voici une assez curieuse monographie de la formule des saluts dans tous les pays et à toutes les époques :  
En Orient, l'Arabe dit : "Puisse la matinée être belle !"  
"Que Dieu t'accorde ses faveurs !" dit l'Ottoman avec gravité.  
Le Persan prononce une salutation dans ce genre : "Puisse ton ombre ne jamais diminuer !"  
Les Égyptiens : "Comment va la transpiration ? Transpirez-vous salutairement ?"  
Les Chinois : "Avez-vous mangé votre riz ? Votre estomac fonctionne-t-il ? Est-il en bon ordre ?"  
Les anciens Grecs avaient l'âme épanouie : "Réjouis-toi" se disaient-ils.  
Les Grecs modernes, devenus gens de négocios, se saluent en disant : "que fais-tu ? c'est-à-dire comment vont les affaires ? Les huiles se vendent-elles ? Les raisins, les figues et le miel sont-ils abondants ?"  
Les Romains primitifs se saluaient : "Vale ! Sale !" c'est-à-dire : "Sois en bonne santé, sois fort !"  
Les Romains de la décadence se saluaient en s'abordant : "Dulcissime reum !" O le plus doux des objets !  
On disait jadis à Nantes : "Crois-tu en sainteté !" Aujourd'hui on dit en Italie : "Comment êtes-vous ?"  
En Espagne : "Comment la passez-vous ?"  
En Allemagne : "Comment cela va-t-il ?" ou "Comment allez-vous ?"  
En Angleterre : "Comment faites-vous faire ?"  
Dans tous ces pays et à toutes ces époques, il y a eu aussi le salut protecteur et le salut obsequieux, les gens qui saluent toujours et les gens qui ne saluent jamais.

**ENLEVEMENT D'UN BRIGAND**  
La petite ville de Saint-Joseph (Missouri) a été le théâtre d'un incident dramatique des plus extraordinaires.  
Il y a deux semaines environ, un dangereux malfaiteur, Ike Laws, qui faisait depuis longtemps la terreur du comté de Webster, était grièvement blessé dans une rencontre avec une escouade de députés-shérifs chargés de l'arrêter. Le malfaiteur a été transporté dans un état pitoyable au City Hospital de Saint-Joseph et est bientôt entré en convalescence, à la surprise générale, car tout le monde croyait ses blessures mortelles. Or, mercredi matin, vingt hommes masqués ont cerné l'hôpital de Saint-Joseph, ont désarmé et garrotté les gardes et ont enlevé Laws, sans même permettre à sa femme, qui se trouvait auprès de lui, de le suivre. Les hommes masqués ont placé le malfaiteur dans une voiture et l'ont emporté au Kansas de l'autre côté de la rivière.

On a tout lieu de croire que les auteurs de cet audacieux coup de main ne sont autres que des brigands faisant partie de la bande de Laws et qu'ils l'ont enlevé de peur qu'il ne les dénonçât. Une escouade de députés-shérifs est à leur poursuite.

**VOYAGE**  
Mgr. Laflèche, évêque de Trois-Rivières accompagné de dix-sept Pères Oblats M. I. et du provincial de l'Ordre, sont partis par le Pacifique Canadien, pour un voyage au Manitoba et au Nord-Ouest. Ils seront rejoints en route par d'autres membres du clergé. A leur arrivée à Winnipeg l'archevêque Taché et plusieurs autres membres du clergé iront les recevoir.

**LE C. P. R.**  
La compagnie du C. P. R. publie le bulletin suivant :  
État des recettes du trafic du 1er septembre 1886 au 7 septembre—1886, \$225,000 ; 1887, \$241,000. Augmentation pour 1887, \$16,000.

**LES MÉDECINS AMÉRICAINS**  
Tandis que cinq mille docteurs, dont quatre mille cinq cents américains, se réunissent à Washington dans un congrès consacré à la gloire de la science médicale, le docteur Frédéric H. Gerish, du conseil de santé de l'État du Maine, a fait un rapport contenant les plus étonnantes révélations sur la nature des études préliminaires pour l'obtention du diplôme dans la plupart des institutions où l'on fabrique des médecins aux États-Unis. Nous nous bornerons à citer la conclusion, qui est celle-ci : "Les endroits où on élève des charlatans devaient être désignés par leur nom, afin que le public, dûment averti, soit mis à même de se protéger."

**MINES D'OR DE LA MATAWA**  
Une personne de la Matawa que les mines d'or découvrent dans ces localités sont loin d'être une fable comme on le prétendait dernièrement. Il ajoute que M. Childer, représentant d'une compagnie anglaise millionnaire, est à Matawa depuis quelques semaines, à étudier le minerai, et qu'il a offert d'acheter l'un des lots d'une compagnie locale pour un million de piastres. La mine pour laquelle il a fait cette offre est située sur le côté de Québec de la rivière Ottawa, juste en face du village de Matawa. M. Childer est parti pour l'Angleterre emportant avec lui quelques centaines de livres de quartz qu'il soumettra à l'examen de la compagnie dont il est le représentant.

**ASTHME**  
C'est la Poudre de Cléry qui est la seule et véritable cure radicale de l'Asthme. Elle est préparée par le Docteur Cléry, de Cléry, France. Elle agit sur le système nerveux et provoque une toux qui entraîne avec elle le mucus qui se trouve dans les bronches. Elle agit aussi sur le système circulatoire et provoque une circulation plus active du sang. Elle agit enfin sur le système digestif et provoque une digestion plus facile. Elle agit sur tous les systèmes et provoque une santé plus parfaite. Elle est vendue partout où il y a des pharmacies. Elle est vendue à Québec chez D'Ed. MORIN & Co.

**ASTHME**  
C'est la Poudre de Cléry qui est la seule et véritable cure radicale de l'Asthme. Elle est préparée par le Docteur Cléry, de Cléry, France. Elle agit sur le système nerveux et provoque une toux qui entraîne avec elle le mucus qui se trouve dans les bronches. Elle agit aussi sur le système circulatoire et provoque une circulation plus active du sang. Elle agit enfin sur le système digestif et provoque une digestion plus facile. Elle agit sur tous les systèmes et provoque une santé plus parfaite. Elle est vendue partout où il y a des pharmacies. Elle est vendue à Québec chez D'Ed. MORIN & Co.

**ASTHME**  
C'est la Poudre de Cléry qui est la seule et véritable cure radicale de l'Asthme. Elle est préparée par le Docteur Cléry, de Cléry, France. Elle agit sur le système nerveux et provoque une toux qui entraîne avec elle le mucus qui se trouve dans les bronches. Elle agit aussi sur le système circulatoire et provoque une circulation plus active du sang. Elle agit enfin sur le système digestif et provoque une digestion plus facile. Elle agit sur tous les systèmes et provoque une santé plus parfaite. Elle est vendue partout où il y a des pharmacies. Elle est vendue à Québec chez D'Ed. MORIN & Co.

**ASTHME**  
C'est la Poudre de Cléry qui est la seule et véritable cure radicale de l'Asthme. Elle est préparée par le Docteur Cléry, de Cléry, France. Elle agit sur le système nerveux et provoque une toux qui entraîne avec elle le mucus qui se trouve dans les bronches. Elle agit aussi sur le système circulatoire et provoque une circulation plus active du sang. Elle agit enfin sur le système digestif et provoque une digestion plus facile. Elle agit sur tous les systèmes et provoque une santé plus parfaite. Elle est vendue partout où il y a des pharmacies. Elle est vendue à Québec chez D'Ed. MORIN & Co.

**ASTHME**  
C'est la Poudre de Cléry qui est la seule et véritable cure radicale de l'Asthme. Elle est préparée par le Docteur Cléry, de Cléry, France. Elle agit sur le système nerveux et provoque une toux qui entraîne avec elle le mucus qui se trouve dans les bronches. Elle agit aussi sur le système circulatoire et provoque une circulation plus active du sang. Elle agit enfin sur le système digestif et provoque une digestion plus facile. Elle agit sur tous les systèmes et provoque une santé plus parfaite. Elle est vendue partout où il y a des pharmacies. Elle est vendue à Québec chez D'Ed. MORIN & Co.

**ASTHME**  
C'est la Poudre de Cléry qui est la seule et véritable cure radicale de l'Asthme. Elle est préparée par le Docteur Cléry, de Cléry, France. Elle agit sur le système nerveux et provoque une toux qui entraîne avec elle le mucus qui se trouve dans les bronches. Elle agit aussi sur le système circulatoire et provoque une circulation plus active du sang. Elle agit enfin sur le système digestif et provoque une digestion plus facile. Elle agit sur tous les systèmes et provoque une santé plus parfaite. Elle est vendue partout où il y a des pharmacies. Elle est vendue à Québec chez D'Ed. MORIN & Co.

**ASTHME**  
C'est la Poudre de Cléry qui est la seule et véritable cure radicale de l'Asthme. Elle est préparée par le Docteur Cléry, de Cléry, France. Elle agit sur le système nerveux et provoque une toux qui entraîne avec elle le mucus qui se trouve dans les bronches. Elle agit aussi sur le système circulatoire et provoque une circulation plus active du sang. Elle agit enfin sur le système digestif et provoque une digestion plus facile. Elle agit sur tous les systèmes et provoque une santé plus parfaite. Elle est vendue partout où il y a des pharmacies. Elle est vendue à Québec chez D'Ed. MORIN & Co.

**ASTHME**  
C'est la Poudre de Cléry qui est la seule et véritable cure radicale de l'Asthme. Elle est préparée par le Docteur Cléry, de Cléry, France. Elle agit sur le système nerveux et provoque une toux qui entraîne avec elle le mucus qui se trouve dans les bronches. Elle agit aussi sur le système circulatoire et provoque une circulation plus active du sang. Elle agit enfin sur le système digestif et provoque une digestion plus facile. Elle agit sur tous les systèmes et provoque une santé plus parfaite. Elle est vendue partout où il y a des pharmacies. Elle est vendue à Québec chez D'Ed. MORIN & Co.

**ASTHME**  
C'est la Poudre de Cléry qui est la seule et véritable cure radicale de l'Asthme. Elle est préparée par le Docteur Cléry, de Cléry, France. Elle agit sur le système nerveux et provoque une toux qui entraîne avec elle le mucus qui se trouve dans les bronches. Elle agit aussi sur le système circulatoire et provoque une circulation plus active du sang. Elle agit enfin sur le système digestif et provoque une digestion plus facile. Elle agit sur tous les systèmes et provoque une santé plus parfaite. Elle est vendue partout où il y a des pharmacies. Elle est vendue à Québec chez D'Ed. MORIN & Co.

**ASTHME**  
C'est la Poudre de Cléry qui est la seule et véritable cure radicale de l'Asthme. Elle est préparée par le Docteur Cléry, de Cléry, France. Elle agit sur le système nerveux et provoque une toux qui entraîne avec elle le mucus qui se trouve dans les bronches. Elle agit aussi sur le système circulatoire et provoque une circulation plus active du sang. Elle agit enfin sur le système digestif et provoque une digestion plus facile. Elle agit sur tous les systèmes et provoque une santé plus parfaite. Elle est vendue partout où il y a des pharmacies. Elle est vendue à Québec chez D'Ed. MORIN & Co.

**ASTHME**  
C'est la Poudre de Cléry qui est la seule et véritable cure radicale de l'Asthme. Elle est préparée par le Docteur Cléry, de Cléry, France. Elle agit sur le système nerveux et provoque une toux qui entraîne avec elle le mucus qui se trouve dans les bronches. Elle agit aussi sur le système circulatoire et provoque une circulation plus active du sang. Elle agit enfin sur le système digestif et provoque une digestion plus facile. Elle agit sur tous les systèmes et provoque une santé plus parfaite. Elle est vendue partout où il y a des pharmacies. Elle est vendue à Québec chez D'Ed. MORIN & Co.

**ASTHME**  
C'est la Poudre de Cléry qui est la seule et véritable cure radicale de l'Asthme. Elle est préparée par le Docteur Cléry, de Cléry, France. Elle agit sur le système nerveux et provoque une toux qui entraîne avec elle le mucus qui se trouve dans les bronches. Elle agit aussi sur le système circulatoire et provoque une circulation plus active du sang. Elle agit enfin sur le système digestif et provoque une digestion plus facile. Elle agit sur tous les systèmes et provoque une santé plus parfaite. Elle est vendue partout où il y a des pharmacies. Elle est vendue à Québec chez D'Ed. MORIN & Co.

**ASTHME**  
C'est la Poudre de Cléry qui est la seule et véritable cure radicale de l'Asthme. Elle est préparée par le Docteur Cléry, de Cléry, France. Elle agit sur le système nerveux et provoque une toux qui entraîne avec elle le mucus qui se trouve dans les bronches. Elle agit aussi sur le système circulatoire et provoque une circulation plus active du sang. Elle agit enfin sur le système digestif et provoque une digestion plus facile. Elle agit sur tous les systèmes et provoque une santé plus parfaite. Elle est vendue partout où il y a des pharmacies. Elle est vendue à Québec chez D'Ed. MORIN & Co.

NOUVELLES

**Un bel héritage**  
Au commencement du siècle, Michel Leblanc, venu de France avec son père, et son frère, s'établirent à Philadelphie où tous trois spéculèrent sur les immeubles. Quelques années plus tard, Michel alla à Glangarry et épousa Margaret McDonald, nièce de l'évêque de Kingston d'alors.  
Pendant la guerre de 1812, Leblanc, qui était un anglophobe, fut fait prisonnier et amené à Québec, pour être transporté en Angleterre, mais il s'échappa et on le crut noyé. Trois mois plus tard il retourna à Glangarry où il mourut victime d'une pleurésie. Son père et son frère moururent peu de temps après lui, mais la famille de Michel composée de trois filles et d'un garçon, ne connaissait rien sur la propriété de Philadelphie.  
Marguerite Leblanc, l'une des filles épousa Richard Kennedy, et elle eut 14 enfants. Huit vivent encore, six aux États-Unis et deux à Montréal. L'une de ces dernières est Mme Woods, de Montréal.  
Les autorités de la ville de Philadelphie ont exproprié le terrain appartenant ci-devant à Leblanc et le capital accumulé est devenu une somme énorme qui attend les héritiers.

**Vol audacieux**  
Il a été commis hier à Montréal le vol le plus audacieux dont on ait souvenance en cette ville. En voici les circonstances. Un marchand du nom de Daigle entra à la Banque du Peuple pour y faire un dépôt de \$503 se composant de deux chèques pour une partie du montant et pour la balance de billets de banques. Il renferma le tout dans un bordereau qu'il alla placer dans le petit carreau vis-à-vis du pupitre du commis receveur. Ce dernier était alors occupé à faire des entrées dans ses livres.  
M. Daigle, en attendant que le commis fut prêt à accepter son dépôt, remit fut prêt à accepter son dépôt, retourna en arrière à la table qui se trouve en dehors du comptoir, et cela pour y remplir un chèque.  
Deux clients qui se trouvaient alors dans la banque vinrent placer leurs livres d'entrées sur le paquet de billets de Daigle.  
Un jeune homme s'avança alors, puis posant la main sous les deux livres d'entrées des clients, enleva le paquet de billets, de M. Daigle et y plaça un autre petit paquet.  
Les personnes présentes croyant que ce jeune homme ne faisait rien autre chose que ses affaires, ne portèrent pas attention à ses actes. Il quitta la banque aussitôt après le vol.  
Ce ne fut que lorsque le commis receveur demanda à quelle personne appartenait le paquet substitué, parce qu'il n'était pas accompagné d'un bordereau que M. Daigle s'aperçut que son paquet de \$503 avait été changé pour un autre ne renfermant que \$50.  
Les personnes présentes dirent alors ce qu'elles avaient vu et il devint évident qu'un vol des plus audacieux venait d'être commis.  
On n'a pas encore retrouvé le voleur.

**OUVERTURE DE CLASSE**  
**Académie Commerciale DE ST-ROCH**  
Les classes de cette institution s'ouvriront JEUDI le 1er SEPTEMBRE prochain à 9 heures du matin. Le Français, l'Anglais, le Calcul dans toutes ses parties, la Tenue des Livres, en un mot toutes les branches commerciales y seront enseignées d'une manière pratique. M'étant assuré un local spacieux, je pourrai donner aux élèves tout le confort possible. Un professeur d'anglais, ne parlant pas un mot de français sera chargé de l'enseignement de cette langue.  
Si je reçois un encouragement satisfaisant, mon école se transformera en un collège commercial sous la direction de trois professeurs distingués avec une classe préparatoire de latin. Une lettre d'étude sera donnée tous les jours après la classe. Pour plus amples informations s'adresser à mon domicile.

**No 83 Rue St-François**  
On est prié de se présenter le 1er et le 2 pour l'inscription des élèves.  
**Jules Cloutier,**  
PROFESSEUR.  
53 a-1 ms-J-E

**LE PIANO**  
**R. S. Williams & Son**  
Sa position prédominante est due au SON PUR ET CLÉ qui se classe en tête de tout instrument, aux matériaux employés dans sa construction et aux soins dans tous les détails que nécessitent la construction d'un piano de première classe.  
C'est une lettre de Sir Charles Tupper  
Exposition Coloniale et de l'Inde 1886  
Section Canadienne,  
South Kensington  
London S. W.  
15 Dec. 1886.  
MON CHER MONSIEUR,  
En réponse à votre lettre de 1er courant, je vous informe avec beaucoup de plaisir que le piano que j'ai acheté de votre ÉTABLISSEMENT, à l'Exposition Coloniale et Indienne est à l'abri de toute satisfaction.  
Croyez-moi, mon cher Monsieur,  
Votre sincère,  
CHARLES TUPPER  
Haut Commissaire pour le Canada.  
A R. S. WILLIAMS & Co.  
Toronto, Ont.  
Ces célèbres pianos sont en vente à Québec seulement chez  
**BERNARD & ALLAIRE**  
77-79, St-Jean, H.-V., Q. A.

**A VENDRE**  
Une magnifique terre de cent arpents en culture à quatorze arpents de l'église Ste-Julie et à un mille de la station-avec maison, grange et hangar en parfait ordre. La terre est bien préparée pour n'importe quelle culture de céréales.  
Conditions très faciles.  
S'adresser à  
LOUIS KORBERG,  
Marchand,  
Ste-Julie,  
Somerset  
Québec, 17 août 1887.  
E. J.—2 ms.

**Albert Lemay, L. L. M**  
AVOCAT  
Rue Commerciale, Levis  
Au-dessus du magasin d'épicerie de  
M. Joshua Thompson,  
En face de la Caisse d'Économie  
LEMAY, ci-devant de la société Darveau et transporté son bureau à l'adresse ci-dessus.  
ESDE SURFA — 1 e s. t. m. — 436

J. & W. REID

**Fabricants de Papier**  
**98-100, RUE ST-PAUL, QUEBEC**  
MOULIN DE PAPIER A LORETTE.—Papier pour Journaux, papier Manille pour envelopper, feutre à lambris, feutre à tapis, feutre à couverture, sec et goudronné.  
MOULIN AU POST ROUGE.—Pulpe de bois, carton de bois.  
MOULIN WOODEND A PORTNEUF.—Carton d'asseste pour emballer, pulpe de bois, carton pour boîte.  
MOULIN A SAINTE ANNE.—Carton noir pour les fabricants de chaussures, pulpe de bois, carton.  
**Marchands de Papier, Papetiers et Papier à Tapisser de toutes sortes**  
Aussi :—Gouffres, Amarrés, Produits Chimiques et Matériel complet pour la manufacture de papier, Vieux Métaux, Machineries, Goudron et Résine.  
Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier. 24 a 3 ms—J E

**Manufacture de Persiennes**  
**RIDEAUX EN LAITES**  
Nous devons des remerciements à MM. les membres du clergé et au public en général pour le patronage dont ils ont bien voulu nous honorer jusqu'à ce jour.  
Nous aimons à les informer que nous serons en état à l'avenir de remplir toutes commandes dont on voudra bien nous favoriser en un temps relativement court.  
Les matériaux dont nous nous servons sont de lère qualité et la confection de notre marchandise due à la main des plus habiles ouvriers a atteint le plus haut degré de perfection.  
La PERSIENNE en bois est indispensable, et toute église, communauté, édifice public, magasin, etc. devrait s'en munir.  
Nous sommes toujours heureux d'envoyer sur demande un échantillon gratis.  
Toute mesure envoyée par lettre recevra notre meilleure attention.  
Nous serons toujours à la disposition de MM. les Curés, et des communautés religieuses pour prendre les mesures.  
Nous pourrions livrer notre marchandise à bord des bateaux ou aux chars.

**H. ROY & Cie,**  
COTE DES MARCHANDS,  
VILLA DE LEVIS.  
(En arrière du magasin de MM. Samson et Dorval.  
12 août—5 a. E J

**Sérieux cas de Cholera**  
Guéri par le seul usage de l'EAU MINÉRALE ST-LEON

M. L. Robillard résidant à Montréal, rue Notre-Dame, No 362, nous autorise à donner les détails suivants :  
Jeudi midi, ressentant de grandes douleurs dans les intestins, ces douleurs étant suivies de Diarrhée et de vomissement, il en conclut que c'était le choléra du pays. Ses souffrances continuèrent jusqu'au soir, il se décida à faire usage de l'eau minérale St-Leon. Il en prit un verre qui lui donna beaucoup de soulagement, il en prit un autre verre un peu plus tard, et enfin un dernier verre à la nuit qui calma complètement toutes ses douleurs.  
Le lendemain matin, M. Robillard était complètement guéri, frais et dispos.  
Cette Eau pour les cholériques est en vente chez tous les détailliers à 25 cts le gallon. Demandez à votre droguiste ou chez votre épicerier.

**EN GROS ET EN DETAIL**  
PAR  
**MM. Gingras, Langlois & Cie**  
No 3, Port Dauphin, Québec.  
A gentils pour la Pulvisance, de l'eau minérale St-Leon uel uille 1887

**FINE CUT**  
SANS PARBES  
MANUFACTURE PAR  
**J. POIRIER**  
90-92, RUE DES COMMISSAIRES QUEBEC

**Fumons du bon Tabac**  
**Excellents Tabacs Canadiens.**  
M. J. POIRIER offre en vente deux sortes de tabac de qualité supérieure. Le public fumeur est prié de s'en procurer et de faire l'essai. Il ne pourra certainement plus s'en passer. A très bon marché. En gros et en détail.  
En vente chez tous les Epiciers et la fabrique  
**92, rue DES COMMISSAIRES ST.-ROCH J&E**

**ANNONCE**  
—DE—  
**H. GAGNON & CIE**  
Nous offrons cette semaine une occasion unique pour les **FLANELLES**  
Vraies flanelles écossaises.  
Vraies flanelles du Lancashire.  
Vraies flanelles blanches de Saxe.  
Vraies flanelles de couleur de Saxe.  
Vraies flanelles pour Japon.  
chez H. GAGNON & Co.  
Flanelles grises pure laine, 20c.  
Flanelles carreaux laine, 22c.  
Flanelles grises mêlées, 15c.  
Flanelles grises mêlées, 12c.  
chez H. GAGNON & Co.  
Flanelles de toutes couleurs, 11c en montant.  
Flanelles de toutes couleurs, 11c en montant.  
Flanelles de toutes couleurs, 11c en montant.  
chez H. GAGNON.

La **VELOUTINE**  
SE TROUVE CHEZ TOUS LES PARFUMEURS  
La Creme **IMPERATRICE** CHEZ TOUS LES PARFUMEURS  
SE TROUVE CHEZ TOUS LES PARFUMEURS  
**VELOUTINE** CHEZ TOUS LES PARFUMEURS

**Hôtel Canada**  
PARIS, 23, Rue de Choiseul, PARIS  
(Près le Boulevard des Italiens)  
**ENGLISH SPOKEN**

**Succession de l'Hon E. H. J. Duchesnay**  
**A VENDRE**  
Magnifiques Propriétés  
**STE-MARIE, BEAUCE**

Une terre située au village de Ste-Marie arpentés de l'église contenant environ quatre arpents en superficie avec maison d'habitation et dépendances et maison fermière et dépendances.  
L'habitation principal est en ordre parfait, mesure 40 x 80 pieds, contient 18 appartements, est pourvue d'une fournaise à air chaud avec service d'eau à chaque étage, etc. Les dépendances consistent en une grange avec écuries, étables, remises, etc., une glacière, un petit jardin d'hiver, une buanderie, un caveau à légumes. Les jardins potagers et fruitiers sont soigneusement cultivés et contiennent un verger et des vignes.  
Les bûches sont parfaitement entretenues. Les bâtiments de ferme sont complets et solides.  
Une prairie de 46 arpents en superficie située sur le côté Sud-Ouest de la rivière Chaudière en face de la terre ci-dessus, avec grange dessus construite.  
Une terre située au second rang de la paroisse de Ste-Marie, concession St-Gabriel, contenant environ quatre-vingt dix arpents en superficie dont la moitié en bois debout.  
Un emplacement de moulin avec pouvoir d'eau, dans la dite concession St-Gabriel.  
Pour plus amples informations, s'adresser à  
**Theberge & LaRue**  
Notaires,  
Ste-Marie, Beauce.  
ou à **H. J. B. Chouinard**  
Avocat,  
111 Rue Ste-Anne, Québec

**BAZAR ANNUEL**  
Ce bazar s'ouvrira LUNDI, 1er SEPTEMBRE prochain, dans la salle Jacques-Cartier, Saint-Roch.  
C'est avec une confiance légitime que les SS. du C. C. de Jésus viennent, cette année encore, faire appel à la charité du public. L'utile de parler longuement de leur œuvre, que j'ai assez dit, et il suffira d'annoncer les besoins. Ce bazar est établi pour servir de moyen de bien-être et exciter la générosité des plus indifférents. Le nombre des diépitiques ne fait qu'augmenter, celui des enfants trouvés s'accroît sans cesse, les salles sont encombrées au point qu'il faut tous les jours, refuser des admissions et pour faire face à toutes ces dépenses, aucune autre ressource que la charité du public. Espérons que, cette année encore, elle ne fera pas défaut.  
Les personnes qui auraient quelques articles à offrir, sont priées de les adresser à l'Hôpital du Sacré-Coeur, ou aux Dames qui ont l'honneur de charger de tenir les tables et dont les noms suivent :  
Table St-François d'Assises—Mmes P. Dechêne, O. Perron, A. Donaldson.  
Table St-Roch—Mmes W. Carrier, J. Benjamin Rousseau, J. B. Dion.  
Table Ste-Jean-Baptiste—Mmes E. Picard, G. Guérin, Elz. Tremblay.  
Table St-Joseph—Mmes H. Dronin, P. Roussel, E. Rousseau, E. Marceau, J. Gavel, N. Lachance, Yve Villalancourt.  
Table Ste-Anne—Mmes Frs Giguère, O. Mignier, G. Lavoie, Z. Trudel.  
Table du Sacré-Coeur—Mmes S. Larochelle, O. Dugal, Delles V. Leclercq, E. Lamoignon, M. Fréchal.  
Table Ste-Louis—Mmes K. Geley, J. Lescault.  
Table Ste-Angeles (boterie)—Mmes M. Moffet, A. Moffet, M-ve W. Fitzab.  
Table Ste-Alexandre (Ratichissements)—Mmes J. Picard, J. Michard.  
L. PARADIS Père, directeur

**AUX FAMILLES !**  
**J. E. Rousseau,**  
—COIN DES RUES—  
**Dorchester et du Roi**  
EMBOUTILLEUR DE  
**L'excellente bière et porter Ekers**  
—ET DE—  
**Milwaukee Lager**  
A L'HONNEUR D'INFORMER LES FAMILLES, qu'il est prêt à leur livrer ces produits supérieurs à domicile, bouchés avec des bouchons brevetés qui l'importent d'Allemagne à raison de

**UNE PIASTRE LA DOUZAIN**  
Il est d'autant plus à même de leur servir des articles de première qualité, qu'il est le seul embouteilleur qui ait une glacière, et qu'il est bien connu que pour être excellent il faut absolument que le LAGER soit mis sur la glace.  
La nombreuse clientèle qu'il s'est faite depuis le peu de temps qu'il a l'agence du MILWAUKEE LAGER, prouve que cet article est le meilleur qu'il y ait à Québec.  
111 J E

**BAZAR ANNUEL**  
Ce bazar s'ouvrira LUNDI, 1er SEPTEMBRE prochain, dans la salle Jacques-Cartier, Saint-Roch.  
C'est avec une confiance légitime que les SS. du C. C. de Jésus viennent, cette année encore, faire appel à la charité du public. L'utile de parler longuement de leur œuvre, que j'ai assez dit, et il suffira d'annoncer les besoins. Ce bazar est établi pour servir de moyen de bien-être et exciter la générosité des plus indifférents. Le nombre des diépitiques ne fait qu'augmenter, celui des enfants trouvés s'accroît sans cesse, les salles sont encombrées au point qu'il faut tous les jours, refuser des admissions et pour faire face à toutes ces dépenses, aucune autre ressource que la charité du public. Espérons que, cette année encore, elle ne fera pas défaut.  
Les personnes qui auraient quelques articles à offrir, sont priées de les adresser à l'Hôpital du Sacré-Coeur, ou aux Dames qui ont l'honneur de charger de tenir les tables et dont les noms suivent :  
Table St-François d'Assises—Mmes P. Dechêne, O. Perron, A. Donaldson.  
Table St-Roch—Mmes W. Carrier, J. Benjamin Rousseau, J. B. Dion.  
Table Ste-Jean-Baptiste—Mmes E. Picard, G. Guérin, Elz. Tremblay.  
Table St-Joseph—Mmes H. Dronin, P. Roussel, E. Rousseau, E. Marceau, J. Gavel, N. Lachance, Yve Villalancourt.  
Table Ste-Anne—Mmes Frs Giguère, O. Mignier, G. Lavoie, Z. Trudel.  
Table du Sacré-Coeur—Mmes S. Larochelle, O. Dugal, Delles V. Leclercq, E. Lamoignon, M. Fréchal.  
Table Ste-Louis—Mmes K. Geley, J. Lescault.  
Table Ste-Angeles (boterie)—Mmes M. Moffet, A. Moffet, M-ve W. Fitzab.  
Table Ste-Alexandre (Ratichissements)—Mmes J. Picard, J. Michard.  
L. PARADIS Père, directeur

**BAZAR ANNUEL**  
Ce bazar s'ouvrira LUNDI, 1er SEPTEMBRE prochain, dans la salle Jacques-Cartier, Saint-Roch.  
C'est avec une confiance légitime que les SS. du C. C. de Jésus viennent, cette année encore, faire appel à la charité du public. L'utile de parler longuement de leur œuvre, que j'ai assez dit, et il suffira d'annoncer les besoins. Ce bazar est établi pour servir de moyen de bien-être et exciter la générosité des plus indifférents. Le nombre des diépitiques ne fait qu'augmenter, celui des enfants trouvés s'accroît sans cesse, les salles sont encombrées au point qu'il faut tous les jours, refuser des admissions et pour faire face à toutes ces dépenses, aucune autre ressource que la charité du public. Espérons que, cette année encore, elle ne fera pas défaut.  
Les personnes qui auraient quelques articles à offrir, sont priées de les adresser à l'Hôpital du Sacré-Coeur, ou aux Dames qui ont l'honneur de charger de tenir les tables et dont les noms suivent :  
Table St-François d'Assises—Mmes P. Dechêne, O. Perron, A. Donaldson.  
Table St-Roch—Mmes W. Carrier, J. Benjamin Rousseau, J. B. Dion.  
Table Ste-Jean-Baptiste—Mmes E. Picard, G. Guérin, Elz. Tremblay.  
Table St-Joseph—Mmes H. Dronin, P. Roussel, E. Rousseau, E. Marceau, J. Gavel, N. Lachance, Yve Villalancourt.  
Table Ste-Anne—Mmes Frs Giguère, O. Mignier, G. Lavoie, Z. Trudel.  
Table du Sacré-Coeur—Mmes S. Larochelle, O. Dugal, Delles V. Leclercq, E. Lamoignon, M. Fréchal.  
Table Ste-Louis—Mmes K. Geley, J. Lescault.  
Table Ste-Angeles (boterie)—Mmes M. Moffet, A. Moffet, M-ve W. Fitzab.  
Table Ste-Alexandre (Ratichissements)—Mmes J. Picard, J. Michard.  
L. PARADIS Père, directeur

**BAZAR ANNUEL**  
Ce bazar s'ouvrira LUNDI, 1er SEPTEMBRE prochain, dans la salle Jacques-Cartier, Saint-Roch.  
C'est avec une confiance légitime que les SS. du C. C. de Jésus viennent, cette année encore, faire appel à la charité du public. L'utile de parler longuement de leur œuvre, que j'ai assez dit, et il suffira d'annoncer les besoins. Ce bazar est établi pour servir de moyen de bien-être et exciter la générosité des plus indifférents. Le nombre des diépitiques ne fait qu'augmenter, celui des enfants trouvés s'accroît sans cesse, les salles sont encombrées au point qu'il faut tous les jours, refuser des admissions et pour faire face à toutes ces dépenses, aucune autre ressource que la charité du public. Espérons que, cette année encore, elle ne fera pas défaut.  
Les personnes qui auraient quelques articles à offrir, sont priées de les adresser à l'Hôpital du Sacré-Coeur, ou aux Dames qui ont l'honneur de charger de tenir les tables et dont les noms suivent :  
Table St-François d'Assises—Mmes P. Dechêne, O. Perron, A. Donaldson.  
Table St-Roch—Mmes W. Carrier, J. Benjamin Rousseau, J. B. Dion.  
Table Ste-Jean-Baptiste—Mmes E. Picard, G. Guérin, Elz. Tremblay.  
Table St-Joseph—Mmes H. Dronin, P. Roussel, E. Rousseau, E. Marceau, J. Gavel, N. Lachance, Yve Villalancourt.  
Table Ste-Anne—Mmes Frs Giguère, O. Mignier, G. Lavoie, Z. Trudel.  
Table du Sacré-Coeur—Mmes S. Larochelle, O. Dugal, Delles V. Leclercq, E. Lamoignon, M. Fréchal.  
Table Ste-Louis—Mmes K. Geley, J. Lescault.  
Table Ste-Angeles (boterie)—Mmes M. Moffet, A. Moffet, M-ve W. Fitzab.  
Table Ste-Alexandre (Ratichissements)—Mmes J. Picard, J. Michard.  
L. PARADIS Père, directeur

**BAZAR ANNUEL**  
Ce bazar s'ouvrira LUNDI, 1er SEPTEMBRE prochain, dans la salle Jacques-Cartier, Saint-Roch.  
C'est avec une confiance légitime que les SS. du C. C. de Jésus viennent, cette année encore, faire appel à la charité du public. L'utile de parler longuement de leur œuvre, que j'ai assez dit, et il suffira d'annoncer les besoins. Ce bazar est établi pour servir de moyen de bien-être et exciter la générosité des plus indifférents. Le nombre des diépitiques ne fait qu'augmenter, celui des enfants trouvés s'accroît sans cesse, les salles sont encombrées au point qu'il faut tous les jours, refuser des admissions et pour faire face à toutes ces dépenses, aucune autre ressource que la charité du public. Espérons que, cette année encore, elle ne fera pas défaut.  
Les personnes qui auraient quelques articles à offrir, sont priées de les adresser à l'Hôpital du Sacré-Coeur, ou aux Dames qui ont l'honneur de charger de tenir les tables et dont les noms suivent :  
Table St-François d'Assises—Mmes P. Dechêne, O. Perron, A. Donaldson.  
Table St-Roch—Mmes W. Carrier, J. Benjamin Rousseau, J. B. Dion.  
Table Ste-Jean-Baptiste—Mmes E. Picard, G. Guérin, Elz. Tremblay.  
Table St-Joseph—Mmes H. Dronin, P. Roussel, E. Rousseau, E. Marceau, J. Gavel, N. Lachance, Yve Villalancourt.  
Table Ste-Anne—Mmes Frs Giguère, O. Mignier, G. Lavoie, Z. Trudel.  
Table du Sacré-Coeur—Mmes S. Larochelle, O. Dugal, Delles V. Leclercq, E. Lamoignon, M. Fréchal.  
Table Ste-Louis—Mmes K. Geley, J. Lescault.  
Table Ste-Angeles (boterie)—Mmes M. Moffet, A. Moffet, M-ve W. Fitzab.  
Table Ste-Alexandre (Ratichissements)—Mmes J. Picard, J. Michard.  
L. PARADIS Père, directeur

**BAZAR ANNUEL**  
Ce bazar s'ouvrira LUNDI, 1er SEPTEMBRE prochain, dans la salle Jacques-Cartier, Saint-Roch.  
C'est avec une confiance légitime que les SS. du C. C. de Jésus viennent, cette année encore, faire appel à la charité du public. L'utile de parler longuement de leur œuvre, que j'ai assez dit, et il suffira d'annoncer les besoins. Ce bazar est établi pour servir de moyen de bien-être et exciter la générosité des plus indifférents. Le nombre des diépitiques ne fait qu'augmenter, celui des enfants trouvés s'accroît sans cesse, les salles sont encombrées au point qu'il faut tous les jours, refuser des admissions et pour faire face à toutes ces dépenses, aucune autre ressource que la charité du public. Espérons que, cette année encore, elle ne fera pas défaut.  
Les personnes qui auraient quelques articles à offrir, sont priées de les adresser à l'Hôpital du Sacré-Coeur, ou aux Dames qui ont l'honneur de charger de tenir les tables et dont les noms suivent :  
Table St-François d'Assises—Mmes P. Dechêne, O. Perron, A. Donaldson.  
Table St-Roch—Mmes W. Carrier, J. Benjamin Rousseau, J. B. Dion.  
Table Ste-Jean-Baptiste—Mmes E. Picard, G. Guérin, Elz. Tremblay.  
Table St-Joseph—Mmes H. Dronin, P. Roussel, E. Rousseau, E. Marceau, J. Gavel, N. Lachance, Yve Villalancourt.  
Table Ste-Anne—Mmes Frs Giguère, O. Mignier, G. Lavoie, Z. Trudel.  
Table du Sacré-Coeur—Mmes

D'après la loi, il n'est accordé que 80 cents par jour à ceux qui consentent à travailler aux chemins de colonisation ; or, comme ce chiffre n'était pas assez élevé...

Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, est parti lundi, en compagnie de M. le chanoine Rhealet, pour un voyage à Manitoba et à travers les Territoires du Nord-Ouest.

Les conservateurs organisent un grand pique-nique en l'honneur de l'hon. M. Lynch pour vendredi prochain, le 16 septembre, à Knowlton, sur les bords du lac Brome.

M. G. I. Barthe, avocat de Trois-Rivières, était en cette ville hier.

Il y a eu hier après-midi une brillante réception à bord du Bellerophon.

Les trois navires anglais nous quittent ce matin.

La Tourmaline s'en va à Montréal et la Bellerophon et le Canada se rendent à Halifax.

Les navires français partiront lundi, le 19.

C'est aujourd'hui que doit avoir lieu à Ste Anne de Beauport la grande cérémonie religieuse dont nous avons déjà parlé.

Son Eminence le Cardinal Taschereau, ainsi que plusieurs archevêques et évêques, partent ce matin pour Sainte-Anne.

C'est aujourd'hui la votation dans le comté d'Ottawa.

Quel sera le résultat ? Il est assez difficile de le prévoir exactement.

Le comté d'Ottawa est essentiellement conservateur, jamais un libéral n'a pu s'y faire élire. Les majorités conservatrices varient autrefois de 1000 à 1500. Mais aux élections du 14 octobre, nous avons réussi à réduire cette majorité à 400.

Une grande réaction s'est cependant opérée, la comme partout ailleurs, en faveur du gouvernement national, à mesure que celui-ci développait sa politique bienfaisante.

Aussi ne serions-nous pas étonnés de constater, ce soir une révolution complète dans les idées de cette population et de voir M. Rochon, le candidat du gouvernement Mercier, élu par une majorité de 200 à 300.

Notre ami M. Achille Carrier est revenu lundi soir des comtés de Bonaventure et Gaspé.

Hier, on ne parlait dans tous les cercles sociaux que de la magnifique réception de la veille chez madame Marchand.

Tous ceux qui avaient eu la bonne fortune d'assister à cette fête si brillante ne cessaient de louer l'amabilité et la libéralité de la famille Marchand.

Les marins français et anglais, pour qui cette fête était donnée, devront emporter un bien agréable souvenir de l'hospitalité de notre ville, ainsi que de ceux qui font si dignement les honneurs de notre Parlement provincial.

L'étendue du Canada est évaluée à 3,610,257 milles carrés. C'est la plus grande des possessions britanniques et elle comprend presque la moitié de tout l'Empire L'Australie, qui vient ensuite, compte 3,075,030 milles ou 535,227 milles de moins que le Canada. Comme l'Empire britannique mesure 7,999,618 milles carrés, le Canada et les colonies australiennes réunies forment à elles seules les sept-huitièmes de tout l'Empire.

L'étendue de l'Europe entière n'est que de 3,751,002 milles carrés, et par conséquent il ne s'en manque que de 145,745 milles carrés que le Canada à lui seul soit aussi grand que toute l'Europe.

La contestation de l'élection de M. Tessier, député de Portneuf et celle de l'hon. M. Blanchet, député de Beauport ont toutes deux été renvoyées.

La Minerve rend un bien mauvais service à son directeur, M. Tassé ex-M. P.

S'il fallait en croire, en effet, les compte rendus que fait ce journal des discours prononcés dans le comté d'Ottawa, par M. Tassé, celui-ci ne serait qu'un vulgaire hableur.

Il n'y a pas un homme bien pensant qui pourrait lire l'article publié dans la Minerve d'hier sous le titre : "Comté d'Ottawa" sans en recevoir cette impression.

La Minerve admet elle-même que M. Mercier avait employé les 50 minutes mises à sa disposition, à faire une revue complète de notre situation politique et à faire un appel à tous les hommes de bonne volonté de l'aider dans ses efforts pour retirer la Province de ses embarras. Suivant l'opinion conservatrice, M. Tassé aurait répondu à ce discours, en répétant toutes les injures écrites ou débitées par le fameux Benjamin Trudel sur le compte du premier Ministre.

Il nous surprend de voir un homme comme M. Tassé, qui a été membre du Parlement et qui rédige un journal important, s'abaisser à un rôle aussi dégradé. Mais ce qui nous étonne davantage c'est de voir M. Tassé tuer le glorieux de cet avilissement.

La tournée politique de l'hon. M. Mercier dans le comté d'Ottawa est toute une marche triomphale.

À Papineauville, à St André d'Avelin, à Hull, partout le premier ministre est acclamé avec enthousiasme.

Ses discours vigoureux et éloquents ont produit un effet considérable de l'aveu des journaux conservateurs.

Nous lisons dans l'Éclair : "L'élection du comté d'Ottawa passionne nos amis les ennemis jusqu'à Québec. Le Courrier de Canada en veut rendre son enquête sur l'emploi des fonds de la situation jusqu'à ce que l'élection fût faite."

qu'on agit dans le parti BLEU et nous devons que le confère s'en scandalise. Au bon temps des Chapleau et successeurs, on avait soin, d'éviter en temps d'élection, tout ce qui pouvait aliéner un électeur, au contraire, on choisit l'électeur, on lui donnait des subventions pour ses routes, on plantait la gare du chemin de fer à la porte de sa grange ; on dépensait des milliers de piastres en travaux etc.

M. Mercier, lui, choisit ce temps pour faire rechercher s'il n'y a pas quelque voleur dans le comté, le fait arrêter s'il en trouve un, etc.

Ce n'est pas la même manière du tout ! Mais ! pas du tout !

Si nous comparons le Canada au royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, nous arrivons à des résultats encore plus surprenants.

L'Angleterre et l'Irlande réunies n'ont que 121,115 milles carrés d'étendue, de sorte que le Canada est trente fois plus grand que le Royaume-Uni.

Notre pays est de 600,000 milles plus étendu que les États-Unis et de 18,000 milles que les États-Unis et l'Alaska réunies.

La surface du monde entier est évaluée par les géographes à 52,511,004 milles carrés, et par conséquent le Canada à lui seul forme un quatorzième de l'étendue du monde entier.

Pendant que la Belgique compte 505 habitants par mille carré, l'Angleterre 465, la Hollande 323, l'Italie 255, l'Allemagne 227, la France 180, le Canada ne compte pas deux habitants par mille carré.

L'hon. M. Mowatt, premier ministre d'Ontario, était à bord du Saratoga qui est entré dans notre port hier matin.

M. Mowatt est parti immédiatement pour Toronto.

M. Dubail, consul-général de France, est allé hier rendre visite d'adieu à l'amiral Lyons.

Le prince Indien, le Thakore Saïd de Lumbdi est aussi allé à bord du Bellerophon.

Les deux visiteurs ont été salués par le canon de la frégate.

Bien que nous ayons publié un supplément tous la semaine dernière à l'occasion de l'Exposition, nous douze colonnes supplémentaires de chaque jour n'ont pas suffi à la description complète de ces différentes sections de l'Exposition.

Nous continuerons demain à publier les notes de notre chroniqueur, car nous tenons à rendre pleine justice à tous les exposants.

Notre ami M. Édouard Dorion, avocat, vient d'épouser mademoiselle Malvina Paré, fille de M. A. Paré de cette ville.

La cérémonie a eu lieu à l'hôpital général.

L'heureux couple est parti hier pour un voyage à Montréal. Une foule d'amis les accompagnaient au départ du train. Nos meilleurs souhaits.

Le scrutin dans Ottawa

Le succès de M. Rochon assure

Le gouvernement fédéral et le Manitoba

Ottawa, 14 septembre.—C'est demain qu'à lieu la votation dans le comté d'Ottawa et malgré la forte majorité remportée par le candidat tory aux dernières élections les libéraux sont sûrs du succès.

L'hon. Mercier a adressé la parole à Hull ce soir et a été accueilli avec enthousiasme. Il a passé en revue tous les chefs tories.

Hull va voter en masse pour M. Rochon.

M. et Mme Ritchie, de Ste Anne de la Pérade, sont en cette ville.

Le gouvernement fédéral menace maintenant le Manitoba de lui retirer son subsidie de l'année prochaine s'il continue à lutter contre le monopole des chemins de fer. Il espère ainsi ruiner financièrement cette province.

EXPOSITION PROVINCIALE

Continuation des souscriptions pour les amusements :

Table listing names and amounts for the exhibition subscription, including H. M. Price, C. & N. Wurtele, W. & R. Brodie, etc.

Nous serons probablement demain en position de publier le résumé officiel des souscriptions civiques.

La nouvelle cloche de Tadoussac

On nous écrit de Tadoussac : "Notre cloche neuve, celle que nous devons à la munificence de l'honorable Premier Ministre et de ses amis du comité de codification, est installée au grand plaisir de notre population. Nous n'avions jamais entendu le son des cloches ; la petite cloche que nous avions auparavant ne donnait qu'un son grêle qui parvenait difficilement à nos oreilles. Les jours de service, nous laissons les portes ouvertes pour l'entendre. Il n'en est plus ainsi ; nous avons maintenant notre réveille-matin. Je puis vous assurer que les paroissiens de Tadoussac sont pleins de reconnaissance pour ces bons et obligants messieurs de la codification, sans oublier les deux charmants, obligants et dévoués madame Mercier et madame P. DeCazes qui se sont chargées de la souscription."

Votre tout dévoué, J. E. CARON. Tadoussac, 11 septembre 1887.

P. S. Prière aux journaux de reproduire.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Directeur, MM. Billy et Bernier ont jugé convenable d'écrire et de faire insérer dans le journal "Le Canadien" une correspondance contenant mon nom, hors de propos, et une allégaration erronée en autant que j'y suis concerné ; aussi, je me hâte de la contredire.

Ces Messieurs, procureurs des pétitionnaires dans la contestation de l'élection de M. Martin pour le comté de Rimouski, et en cette qualité ; je le présume, affirment que j'ai été partie à une entrevue avec M. Coté et autres "auprès de certains personnages pour proposer que le Dr Fiset résignât son siège au fédéral pour faire élire un conservateur par acclamation" (Textuel.) Cette assertion n'est pas véridique et je mets les savants avocats en demeure de prouver que j'ai été partie à la proposition dans le même sens, s'ils n'en ont pas qu'il le retirent.

L. Coté vient de me dire qu'il est prêt à affirmer que je n'ai jamais, à sa connaissance, été partie à la proposition que MM. Billy et Bernier mentionnent ; si ces messieurs veulent laisser connaître le personnage qu'ils mettent en cause avec M. Coté, je ne doute pas, qu'il confirmerait ce que j'avance au sujet de la fameuse proposition.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Directeur, Votre obéissant serviteur AUGUSTE TESSIER Rimouski 10 septembre 1887

SPECTACLES DE QUEBEC

Le séjour de Québec est particulièrement intéressant et agréable depuis quelque temps. On dirait que les fêtes de l'Exposition ne sont pas encore closes ; presque chaque jour apporte son impromptu. C'était samedi soir l'illumination simultanée des trois frégates anglaises ; lundi, la revue des marins sur les Plaines ; le même soir, la sérénade de la magnifique musique du Bellerophon sur la Terrasse.

Hier soir, nouveau ragout : l'admirable fanfare de la Terrasse. Tiède acroïde de fin d'été. Des nuages pleins le firmament, et des échos fantastiques plein l'atmosphère ; le coup de canon de 9 h. et demi s'est promené pendant une longue minute d'une rive à l'autre. Pendant que la musique de la frégate racontait toutes sortes de jolies choses, du Verdi, du Donizetti, à bord du Bellerophon et de la Tourmaline on s'amusa à faire des projections au calcium, pendant une heure, le spectacle tint de la fantasmagorie, les deux cônes lumineux se jouaient sur les eaux d'une rive à l'autre, se croisant dans l'espace illuminant tour à tour les nuages, la mâture des frégates, les édifices de Lévis ou de Québec, les bastions de la citadelle.

Le bassin de Québec est ainsi disposé que des milliers de personnes ont pu voir le spectacle, sur l'île d'Orléans et de la côte Beauport aussi bien que des hauteurs de Québec et de Lévis.

Nouvelles du Jour

Cour de police

Personnel

Le vapeur "Orléans"

Chien dans la bergerie

Service anniversaire
Le service anniversaire de feu Joseph Filteau, écrivain, notaire, aura lieu vendredi, le 19 septembre, à St Louis de Lotbinière, à 7 h. du matin.

Une bonne
Depuis hier sont arrivés au St-Louis Monsieur et Madame Hughes qui depuis des années habitent la Chine. De retour au Canada ils ont avec eux une bonne chinoise dont le costume des plus excentrique amusa beaucoup les habitués de l'hôtel hier. Cette servante qui semble être très attachée à l'enfant d'adopté, porte le costume national chinois dans son entier ; large pantalons lui allant jusqu'à la cheville, blouse flottante aussi en drap bleu et coiffure des plus originales.

Proclamation
Avis est par le présent donné aux citoyens de Québec et des alentours et à tout intéressés dans l'achat des marchandises à bon marché, d'avoir à se conformer à la volonté des soussignés.

Les dames qui désirent avoir pour l'automne un costume de la plus haute nouveauté et avoir le choix dans les patrons les plus variés et à grande réduction doivent aller chez Blais & Emond.

Les messieurs désirant un beau pardessus, et un habillement dans les derniers goûts et se coiffer avec de la pelletterie la plus rare devront aller chez Blais & Emond.

Les cochers de place sont par la présente informés d'avoir à se conformer à la clause qui les oblige à aller chez Blais & Emond pour acheter les ganitures de voiture d'hiver. Tabliers, Robes, Rugg, ainsi que pour leurs capots de chats sauvages, de loups, chèvres et astrakans.

La présente proclamation sera en force du moment que le public en aura pris connaissance. (Signé) BLAIS & EMOND, St Roch de Québec.

Personnel
L'hon. juge Würtele, et mesdemoiselles Würtele et O'Brien sont en cette ville.

Au bazar
Voici l'état de la votation samedi soir, au bazar de la salle Jacques-Cartier en faveur du Sacré-Cœur, pour le chœur le plus populaire :

St Roch..... 20
L'Union Lamblotte..... 29
Congrégation..... 4

Bazar du Sacré-Cœur
Les diners suivants seront donnés à la salle Jacques-Cartier au profit du bazar de l'Hôpital du Sacré-Cœur.

Mardi.—Les dames de Québec.
Mercredi.—Les jeunes filles.
Samedi.—Les boulangers.
Lundi.—Les membres du Tiers-Ordre.

Clôture
La clôture de la seconde retraite ecclésiastique du diocèse a eu lieu hier matin.

Reunion
Il y a eu hier matin au Parlement séance de conseil de l'Instruction Publique. Son Eminence le cardinal Taschereau y était présent, ainsi que nos Seigneurs les Evêques de la province.

Cour du Recorder
Pas un pochard n'a fait son apparition hier à la cour du Recorder.

Musique sur l'Esplanade
La musique du 9ième bataillon jouera ce soir (mercredi) à 8 hrs sur l'Esplanade en face de la résidence du Lt. Col. G. Amyot, commandant.

Funérailles
Les funérailles de Mme Alphonse Hamel ont eu lieu hier matin à la Basilique au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Assemblée
Il y aura vendredi soir à 7 heures une assemblée à la salle du Conseil de Saint-Sauveur au sujet de la construction d'une halle sur le marché St Pierre.

Religieux
Le Révérend M. A. Vaillancourt actuellement vicaire au Faubourg St-Jean Baptiste a été nommé vicaire à la Basilique de Québec, en remplacement du Révérend M. J. B. C. Dupuis qui partira pour l'Europe au commencement d'Octobre.

Accident
Au Cap St-Ignace, vendredi soir, est arrivée à la femme de M. Jean Couture, meunier, un accident qui a failli lui coûter la vie. La noircure étant grande, Mme Couture tomba d'un pont qu'elle devait traverser pour se rendre au moulin, et elle s'effondra dans sa chute des blessures très graves. Elle fut relevée sans connaissance et on nous apprend qu'elle est dans un état critique.

La "Tourmaline"
La frégate anglaise Tourmaline, est partie hier pour Montréal. Elle sera de retour dans notre port le 19 courant.

Beurrerie
Nous sommes heureux d'apprendre que la beurrerie de notre ami M. P. Couture, député au fédéral, qui demeure à N.-D. de Lotbinière, Chicoutimi, a remporté un plein succès à l'exposition provinciale.

M. Couture a remporté un prix sur la beurrerie de la Province et aussi un diplôme sur celle du comté Chicoutimi et Saguenay.

Chien dans la bergerie
Huit moutons appartenant à M. George Carrier, boucher, de la ville de Lévis ont été étranglés dimanche par un chien. On donna la chasse au détestable animal

qui prit la clef des champs si rapidement qu'il fut bientôt hors d'atteinte. On ne sait à qui appartient le chien.

Dissolution de sociétés
Pennee et Peer, marchands de farine, Québec ; Ed. Langlois et F. Godbout marchands de bois, Québec.

Nouvelles sociétés
G. Lagacé, et Cie, cordoniers Québec ; Geo. Lagacé et Narcisse Côté, associés, Pennee, Peer et Plewes, marchands de farine, Québec ; F. O. A. Pennee Jas. N. Peer et D. Plewes, associés.

Concours de tir
Le concours de tir au canon à l'île d'Orléans entre les batteries d'Artillerie de la Puissance est maintenant terminé. Voici les points obtenus par chacun des concurrents :

No. 2 Québec G. A..... 117 91
" 1 Lévis "..... 149 119
" 2 " "..... 75 33
" 1 Brigade Montréal..... 94 89
" 2 " "..... 124 137
" 3 " "..... 115 108
" 4 " "..... 66 108
" 5 " "..... 163 153
" 6 " "..... 73 130
" 1 Ile P. E..... 141 138
" 2 " "..... 158 112
" 3 " "..... 101 115
" 3 Halifax..... 162 111
" 5 " "..... 139 128
" 6 " "..... 147 153
Batterie de Yarmouth..... 147 135
Digby..... 126 136
No. 1 Brigade de N.B..... 95 105
" 3 " "..... 121 70
" 4 " "..... 151 164

Nouvelles de Charlevoix
Le gouvernement provincial fera faire tout prochainement des réparations assez considérables à la prison et au palais de justice de la Malbaie.

Ces travaux étaient devenus nécessaires depuis longtemps. M. Boivin, cultivateur et père de M. le notaire Charles Boivin, est décédé ici le 21 août dernier, âgé de 82 ans et sept mois.

M. Joseph Nérée Boivin, élève de belles-lettres au séminaire de Chicoutimi, fils unique de M. le notaire Chs Boivin, et petit fils de feu M. Joseph Boivin, est décédé ici le 28 août dernier à l'âge de vingt ans et quatre mois après avoir enduré avec la patience d'un vrai chrétien les terribles souffrances morales et physiques qui accompagnent la consumption.

Les exécuteurs de la fanfare de la Baie St Paul, dont le notaire Chs Boivin est le directeur, par considération pour leur chef, ainsi que pour le défunt, qui chaque année, dans ses vacances se joignait à cette fanfare et en faisait partie tout le temps qu'il était dans sa famille, ont chanté eux-mêmes le service à l'orgue qui était tenu par Mlle C. Fortin. Les porteurs de corps étaient quatre des cousins du défunt, et les porteurs des coins du poêle, étaient quatre étudiants de la Baie St Paul.

La mort nous a encore enlevé un autre brave citoyen dans la personne de M. David Asselin, cultivateur de la paroisse de St Siméon, décédé lundi soir en la demeure de son gendre, M. Ferdinand Caron, de la Malbaie. M. Asselin laisse une veuve, un fils et une fille. Il était âgé de 72 ans. Ses funérailles ont eu lieu jeudi à la Malbaie, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La Malbaie, vendredi, le 9 septembre, l'épouse de M. Simon Cimon a donné le jour à une fille.

Encan considérable de Meubles, Pianos etc etc
MM. Oct. Lemieux & Cie, vendront à l'encan mercredi le 14 sept. à leur salle, toute la magnifique collection de riches meubles qu'ils ont exposé durant la semaine dernière. Aussi un magnifique piano de New-York, presque neuf, quantité de tapis etc etc, les meubles de salon et les meubles de chambre à coucher sont très élégants. Enfin, le tout mérite l'attention des amateurs, l'on pourra visiter le tout mardi, le 13 sept. de 2 à 8 heures p. m. Comme par le passé tout sera vendu sans réserve. Pour les détails voir l'annonce. J. et E. 2f.

Les livres rares et précieux
MM. Oct. Lemieux & Cie annoncent une vente à l'encan d'une Bibliothèque contenant une collection de livres rares et précieux pour samedi soir le 17 sept, à leur salle d'encan. Ce sera certainement le rendez-vous des Bibliophiles car la vente en vaut la peine ceux qui désire assister à cette vente pourront obtenir un catalogue aux salles de MM. Oct. Lemieux & Cie ou chez MM. Filteau & Frère.

Donanc
Le montant des droits perçus à la douane le 12 septembre est de \$2,947.87.

Maritimes
Mardi 13 septembre
Le str Peruvian, capt. Stephen parti de Liverpool est arrivé à Halifax dimanche, à 6 h. p. m.

Le str. Grecian, capt. Legallais venant de Glasgow est arrivé dans notre port ce matin ayant à son bord cinq passagers de chambres, 48 intermédiaires, et 364 de pont.

Le str. Sarnipol, capt. Jos. Gibson venant de Liverpool est arrivé dans notre port aujourd'hui ayant à son bord 60 passagers de chambre, 64 intermédiaire et 160 de pont. L'hon M. Oliver Mowat est arrivé par ce steamer.

Le str. Orinoco parti des Bermudes est arrivé à New-York à 6 h. a. m. dimanche.

Le navire Chas. Bal, venant de Belfast est arrivé dans notre port hier à la remorque du Lake.

La barque Exile, capt. Pearce, venant de Buenos Ayrean est arrivé dans notre port hier matin à la remorque du Champion, et est repartie pour Montréal dans l'après-midi.

La barque Napoléon, capt. Olsen, est partie hier pour Londres, remorquée par le Jones, jusqu'à l'Anse des Sauvages.

Le steamer Paola, capt. Jones, est arrivé hier après-midi de Montréal, et a continué pour Sydney.

La barque Terpsichore, capt. Nelson, venant de Londres, est arrivée dans notre port hier remorquée par le Challenger.

Le steamer Thanmore, capt. Boucher, venant de Liverpool, est arrivé dans notre port hier à 3 h. p. m., et a continué pour Montréal.

CET ESPACE EST RESERVE PAR OCT. LEMIEUX & CIE. Encan de meubles de ménage, etc., etc. Par OCT. LEMIEUX & CIE., Vendredi, 16 septembre

Encan considérable de riches meubles etc. Par OCT. LEMIEUX & CIE. Mercredi le 14 septembre

Magnifique piano de 71 octaves ayant coûté 400 francs, presque neuf, meubles de salon, etc., etc.

Encan de livres rares et précieux. Par OCT. LEMIEUX & CIE. SAMEDI LE 17 SEPT.

Mme Vve Chs Terreau FONDERIE 132 à 142 Rue St-Paul QUEBEC

AVIS-FRET

A VENDRE

CHEVAUX A VENDRE

DECES

M. Geo. Gagnon le propriétaire du magasin de 7 cts et une piastre a acheté tous les cigares plantation qui était en posés à composition et les seuls qui ont obtenu le 1er prix.

M. Gagnon a aussi été nommé agent pour Québec.

Nous invitons Mrs les fumeurs et les Marchands en général à aller y faire une visite.

Ce cigare se vend \$2.25 la boîte de 50 ou 5 cts. pièce.

Magasin de 7 cts et une piastre 242 rue St-Joseph. 13 Sept. 5 fa. E. & J.